

La chasteté

La chasteté apparaît comme une espèce de vertu quasiment disparue. Témoin, son traitement dans *l'Encyclopædia Universalis*, qui ne parle d'elle que comme d'un agent de l'équilibre démographique de l'âge classique de la civilisation rurale dans le système du « mariage tardif accompagné de chasteté préconjugale » ; un procédé, difficile à entendre en notre « époque de relâchement », qui s'appuyait sur la valorisation religieuse d'une « éthique de renoncement aux joies de ce monde ». Mais que notre époque, qui est en passe de devenir sadienne, ne comprenne pas l'esprit de la chasteté, c'est un fait qui ne témoigne d'abord que de l'air du temps. Certes, on peut contester l'ascétisme de la tradition judéo-chrétienne, tout en reconnaissant que celui-ci ne la résume pas tout entière. Quant à la chasteté des Anciens, qui ne fut pas seulement celle des vierges et des matrones, on ne saurait la réduire aux diverses contraintes de la condition féminine. Si la sexualité, pas plus que toute autre activité, n'échappe à la question de sa *modération*, la chasteté pourrait encore garder sa place dans la vertu cardinale de *tempérance* comme nécessaire régulation des désirs et des plaisirs, plus déontologique que téléologique du bien.

Présentation de *La chasteté*, dans [*Vices et vertus*](#), Yves Texier, Collectif, coll. ABCDaire, M-Editer, 2008